



N°DEL27-2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF et le **VINGT-SEPT** du mois de **MARS** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **21 MARS 2019**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Mme Elisabeth BONJEAN.

Conseillers communautaires présents :

Mme DUTOYA Guylaine – Mme BONJEAN Elisabeth – M. MAUCLAIR Stéphane – Mme SERRE Anne – M. PEDARRIOSSE Francis – Mme HENRARD Marie-Josée – M. BALAO Serge – Mme BASLY-LAPEGUE Christine – M. DROUIN André – Mme VERDIERE-BARGAOUI Axelle – Mme LOUME-SEIXO Viviane – M. LALANNE Jean-Pierre – Mme DUDOUS Dominique – M. DUCHESNE Philippe - M. NOVO Vincent – M. JANOT Bruno - M. DAGES Pascal – M. CAGNIMEL Philippe – M. POMAREZ Serge – M. LE BAIL Gérard – Mme LASSOUQUE-SABOURAULT Bérangère – M. DAGUERRE Jean-Louis – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – M. CARRERE Christian – Mme DELMON Catherine – M. DUVIGNAU André – Mme DI MAURO Catherine – M. DUFAU Jean-Pierre - M. BERTHOUX Christian – M. DUBROCA Bruno – Mme LE MEUR Marie-Christine – M. LACOUTURE Philippe - M. LAVIELLE Jean – M. BEDAT Henri – Mme CAZAUNAU Anne-Marie – Mme Marie-Claude BARADAT-RISTOR – M. LANGOUANERE Bernard – M. DUFORT Jean-Michel – M. BOURDILLAS Thierry.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme AUDOUY Véronique
M. DARRIERE Eric
Mme CANDAU Francette
Mme GIRODET Christine
Mme CAZENAVE Sandrine

Donne pouvoir à :

M. POMAREZ Serge
M. DAGES Pascal
Mme DELMON Catherine
M. DUBROCA Bruno
M. BEDAT Henri

Conseillers communautaires absents et excusés :

Mme AUDOUY Véronique – M. ABADIE Jean-Marie — M. DARRIERE Eric – Mme DOURTHE Sarah – Mme BERTHELON Marie-Constance – Mme DETOUILLOAN Anne-Marie – Mme NIGITA Lydia – M. LE GLOAHEC Jean-Michel – Mme CANDAU Francette – Mme GIRODET Christine – Mme CAZENAVE Sandrine – M. FORSANS Alain – M. DELMON Philippe – M. CHAHINE Hikmat.

Secrétaire de séance : M. BEDAT Henri

OBJET : FINANCES – BUDGETS PRIMITIFS 2019

Monsieur le Vice-Président expose,

Les budgets primitifs doivent être votés en équilibre réel avant le 15 avril de l'année à laquelle ils s'appliquent. Le vote des budgets primitifs doit intervenir dans un délai de deux mois maximums après la tenue du débat sur les orientations budgétaires.



Les budgets de la Communauté d'agglomération du Grand Dax sont au nombre de douze et concernent :

- Le budget principal
- Le budget annexe pépinière d'entreprises
- Le budget annexe hôtel d'entreprises
- Le budget annexe ZAE de Saint-Paul-lès-Dax
- Le budget annexe ZAE de Narrosse
- Le Budget annexe ZAE de Narrosse 2
- Le budget annexe ZAE de Saint-Vincent-de-Paul
- Le budget annexe ZAE de Bénésse-lès-Dax
- Le budget annexe ZAE de Mées
- Le budget annexe ZAE de Téthieu
- Le budget annexe ZAC de la Gare
- Le budget annexe transports de personnes

Conformément à l'article L.2312-2 du C.G.C.T, il est proposé au Conseil Communautaire de voter ces budgets par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, la répartition des crédits par chapitre figurant dans le document budgétaire lui-même.

Ces budgets 2019, présentés dans le document de présentation joint à la présente délibération, reprennent par anticipation les résultats provisoires 2018 ainsi que les restes à réaliser d'investissement 2018.

BUDGET PRINCIPAL

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	38 736 614,00	38 736 614,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	28 086 973,00	28 086 973,00
TOTAL DU BUDGET	66 823 587,00	66 823 587,00

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	726 326,00	726 326,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	374 544,00	374 544,00
TOTAL DU BUDGET	1 100 870,00	1 100 870,00

BUDGET ANNEXE HÔTEL D'ENTREPRISES

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	83 665,00	83 665,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	127 134,00	127 134,00
TOTAL DU BUDGET	210 799,00	210 799,00

BUDGET ANNEXE ZAE VILLAGE D'ENTREPRISES

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	154 735,00	154 735,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	711 444,00	711 444,00
TOTAL DU BUDGET	866 179,00	866 179,00

BUDGET ANNEXE ZAE DE NARROSSE

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	131 597,00	131 597,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	150 418,00	150 418,00
TOTAL DU BUDGET	282 015,00	282 015,00



Article 2 : ADOPTE, A L'UNANIMITE : 45 VOTANTS/45 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE, par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement, les Budgets Primitifs 2018 des budgets annexes :

- Le budget principal
- Le budget annexe pépinière d'entreprises
- Le budget annexe hôtel d'entreprises
- Le budget annexe ZAE de Saint-Paul-lès-Dax
- Le budget annexe ZAE de Narrosse
- Le Budget annexe ZAE de Narrosse 2
- Le budget annexe ZAE de Saint-Vincent-de-Paul
- Le budget annexe ZAE de Bénesse-lès-Dax
- Le budget annexe ZAE de Mées
- Le budget annexe ZAE de Téthieu
- Le budget annexe ZAC de la Gare
- Le budget annexe transports de personnes

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Madame la Présidente et Madame la Trésorière Principale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
POUR COPIE CONFORME,
DAX, le 27 mars 2019
LA PRESIDENTE,**



Elisabeth BONJEAN.

**BUDGET ANNEXE ZAE DE NARROSSE 2**

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 280,00	16 280,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	748 903,00	748 903,00
TOTAL DU BUDGET	765 183,00	765 183,00

BUDGET ANNEXE ZAE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	271 913,00	271 913,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	485 423,00	485 423,00
TOTAL DU BUDGET	757 336,00	757 336,00

BUDGET ANNEXE ZAE BENESSE-LES-DAX

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 440,00	5 440,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	128 364,00	128 364,00
TOTAL DU BUDGET	133 804,00	133 804,00

BUDGET ANNEXE ZAE DE MEES

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	202 107,00	202 107,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	102 771,00	102 771,00
TOTAL DU BUDGET	304 878,00	304 878,00

BUDGET ANNEXE ZAE TETHIEU

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 001,00	4 001,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	818 035,00	818 035,00
TOTAL DU BUDGET	822 036,00	822 036,00

BUDGET ANNEXE ZAC DE LA GARE

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	923 454,00	923 454,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	2 679 906,00	2 679 906,00
TOTAL DU BUDGET	3 603 360,00	3 603 360,00

BUDGET ANNEXE TRANSPORT DE PERSONNES

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 634 755,00	5 634 755,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	1 051 629,00	1 051 629,00
TOTAL DU BUDGET	6 686 384,00	6 686 384,00

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,

Article 1 : DECIDE DE VOTER par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement, les budgets primitifs 2019.